



DÉPOSER LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES POINTS DE PARCOURS SUR MOODLE

R2C

Année universitaire 2024-2025

Espaces de dépôt ouverts du 20 janvier 2025 au 18 avril 2025 - 20h00

Délais de rigueur



ÉTAPE 1 : SE CONNECTER À MOODLE

Accéder à la plateforme pédagogique Moodle de l'Université de Montpellier en cliquant sur ce lien :

<https://moodle.umontpellier.fr/>

Cliquer ensuite sur « **avec compte ENT** ».

Remarque : il est également possible d'accéder à Moodle via votre Environnement Numérique de Travail (ENT) en cliquant sur la rubrique « **Moodle** ».



ÉTAPE 1 : SE CONNECTER À MOODLE



Identifiant :
prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Mot de passe : 

SE CONNECTER 

[1ère Connexion](#) | [Problèmes de connexion](#)

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Une nouvelle page s'ouvrira et vous permettra de saisir votre adresse mail institutionnelle UM se terminant par ***etu.umontpellier.fr*** et votre mot de passe.

Cliquer sur « **Se connecter** ».

ÉTAPE 2 : ACCÉDER AUX ESPACES DE DÉPÔTS

Tous les cours ▾ Aide ▾ Vidéo ENT

Faculté de Médecine

Catégorie Paramètres Plus ▾

Faculté de Médecine

Rechercher des cours 🔍

Médecine

- Département de chirurgie digestive Montpellier
- Département de maïeutique
- DES
- DU - DIU - Capacités - Conventions de stage
- École de gériatrie et de gérontologie
- ENERCAe-learning
- Formations courtes
- Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier
- Institut de Formation en Psychomotricité
- Master Médecine
- Sciences médicales : DFGSM2 à DFGSM3
- Sciences médicales : DFASM1 à DFASM3
- Archives - Sciences Médicales : DFASM1 à DFASM3
- **Points de Parcours**

Une fois connecté(e), la page d'accueil de la plateforme pédagogique Moodle UM s'affichera.

Vous aurez la possibilité d'accéder à la catégorie « **Points de Parcours** » directement en cliquant sur ce [lien](#) ou en empruntant sur Moodle le chemin suivant « Tous les cours → Catalogue de cours → Faculté de Médecine → Points de Parcours ».

ÉTAPE 2 : ACCÉDER AUX ESPACES DE DÉPÔTS

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Validation d'année(s) de formation hors médecine, hors PASS, LSPS1, LAS1, L1

Validation d'un master 1

Validation d'un master 2

Validation d'une thèse d'université

Publication d'un article dans une revue à comité de lecture

Expérience professionnelle (tout domaine)

Stage ERASMUS 12 mois

Stage ERASMUS 6 mois

Stage mobilité inter-CHU (durée minimale d'un mois)

Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)

Niveau de langue B2 (anglais ou autre)

Niveau de langue C1 (anglais ou autre)

Niveau de langue C2 (anglais ou autre)

Validation d'une UE d'engagement associatif (fonctions associatives, électives, projets spécifiques)

Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorat, recherche en pédagogie...)

Validation d'une UE d'engagement social (engagement civique, social...)

Participation aux réserves opérationnelles (SSA, MSS)

Au niveau de la catégorie « **Points de Parcours** » plusieurs espaces vous sont proposés. Veuillez sélectionner l'espace correspondant à l'item dans lequel vous devez déposer votre ou vos justificatifs.

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

L'espace pour récupérer et déposer votre ou vos documents justificatifs s'affichera.

Cliquer sur le lien « **Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative** ».

Validation d'une UE supplémentaire facultative

[Cours](#) [Paramètres](#) [Participants](#) [Notes](#) [Rapports](#) [Plus ▾](#)



Tout re

Veillez déposer votre attestation de validation de l'UE dans l'espace de dépôt dédié.

La notation 0 ou 1 atteste uniquement de la recevabilité (1) ou non recevabilité (0) du document déposé.

Seule la commission pédagogique d'examen qui se tiendra en fin d'année universitaire aura autorité pour attribuer les points de parcours.

Fermeture de l'espace de dépôt : 3 mai 2024 - 20h00

Merci de suivre ces instructions avec précision pour assurer le bon traitement de votre dossier.



Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

Consulter

Remettre un travail



Espace de dépôt 2 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

Consulter

Remettre un travail

🔒 Non disponible à moins que : L'activité Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative soit marquée comme achevée



Espace de dépôt 3 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

Consulter

Remettre un travail

🔒 Non disponible à moins que :

- L'activité Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative soit marquée comme achevée
- L'activité Espace de dépôt 2 - Validation d'une UE supplémentaire facultative soit marquée comme achevée

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Validation d'une UE supplémentaire facultative / Validation d'une UE supplémentaire facultative 1

Validation d'une UE supplémentaire facultative 1

✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : vendredi 22 septembre 2023, 08:00

Ajouter un travail

Statut de remise

Numéro de tentative	Ceci est la tentative 1 (1 tentatives permises).
Statut des travaux remis	Aucun devoir n'a encore été remis
Statut de l'évaluation	Non évalué
Dernière modification	-
Commentaires	▶ Commentaires (0)

Cliquez sur « **Ajouter un travail** ».

Remarque : Pour les dépôts, si vous n'avez qu'un seul fichier à déposer veuillez le déposer sur l'espace de dépôt 1, en cas de fichiers multiples veuillez les déposer dans l'ordre, espace de dépôt 1, espace de dépôt 2, espace de dépôt 3, etc.

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Déposer votre document justificatif en le glissant directement dans la case correspondante ou en cliquant sur l'icône en forme de dossier pour accéder à vos documents internes. Quand votre fichier apparaîtra dans la case, cliquer sur « **Enregistrer** ».

Validation d'une UE supplémentaire facultative

/ Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative / Modifier le travail

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

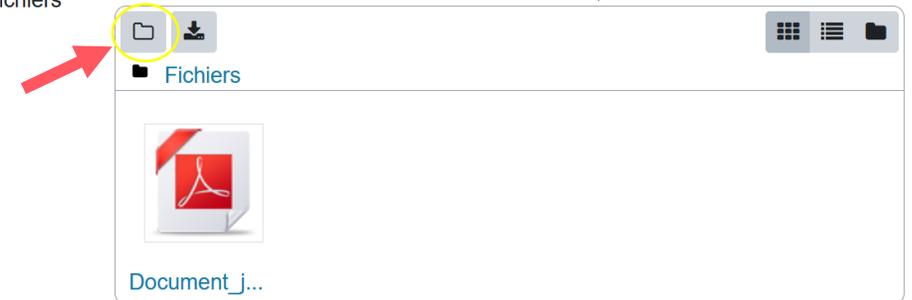
✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : vendredi 22 septembre 2023, 08:00

▼ Ajouter un travail

Remises de fichiers

Taille maximale des fichiers : 100 Mo ; nombre maximal de fichiers : 1



Types de fichier acceptés :

Tous les types de fichier

Enregistrer

Annuler

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Attention : Pour valider votre envoi, il est impératif de cliquer :

1-sur « **Envoyer le devoir** » et

2-sur « **Continuer** ».

Validation d'une UE supplémentaire facultative

/ Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : vendredi 22 septembre 2023, 08:00

Envoyer le devoir ?

Modifier le travail

Supprimer travail remis

Statut de remise

Numéro de tentative

Ceci est la tentative 1 (1 tentatives permises).

Validation d'une UE supplémentaire facultative

/ Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative / Confirmer la remise

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : vendredi 22 septembre 2023, 08:00

Confirmer la remise

Voulez-vous vraiment remettre votre travail pour évaluation ? Vous ne pourrez plus effectuer de changement.

Continuer

Annuler

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Lorsque la case du « **Statut des travaux remis** » devient de couleur verte, cela confirme que votre document a bien été déposé et soumis à la scolarité.

Validation d'une UE supplémentaire facultative
/ Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative

✓ Terminé : Consulter ✓ Terminé : Remettre un travail

Ouvert le : vendredi 22 septembre 2023, 08:00

Statut de remise

Numéro de tentative	Ceci est la tentative 1 (1 tentatives permises).
Statut des travaux remis	Remis pour évaluation 
Statut de l'évaluation	Non évalué
Dernière modification	dimanche 12 novembre 2023,
Remises de fichiers	 Document_justificatif_etudiant.pdf
Commentaires	► Commentaires (0)

REMARQUES

Un espace de dépôt correspond à un seul fichier déposé et à une seule tentative.

La notation 0 ou 1 atteste uniquement de la recevabilité (1) ou non recevabilité administrative (0) du document déposé. Seule la commission pédagogique d'examen qui se tiendra en fin d'année universitaire aura autorité pour attribuer les points de parcours.

Vous pouvez également recevoir sur votre boîte mail étudiante, une notification vous informant qu'un retour a été réalisé par le service de scolarité (ex : des informations manquantes, etc.).

Date limite de dépôt pour tous les documents justificatifs : 18 avril 2025 – 20h00